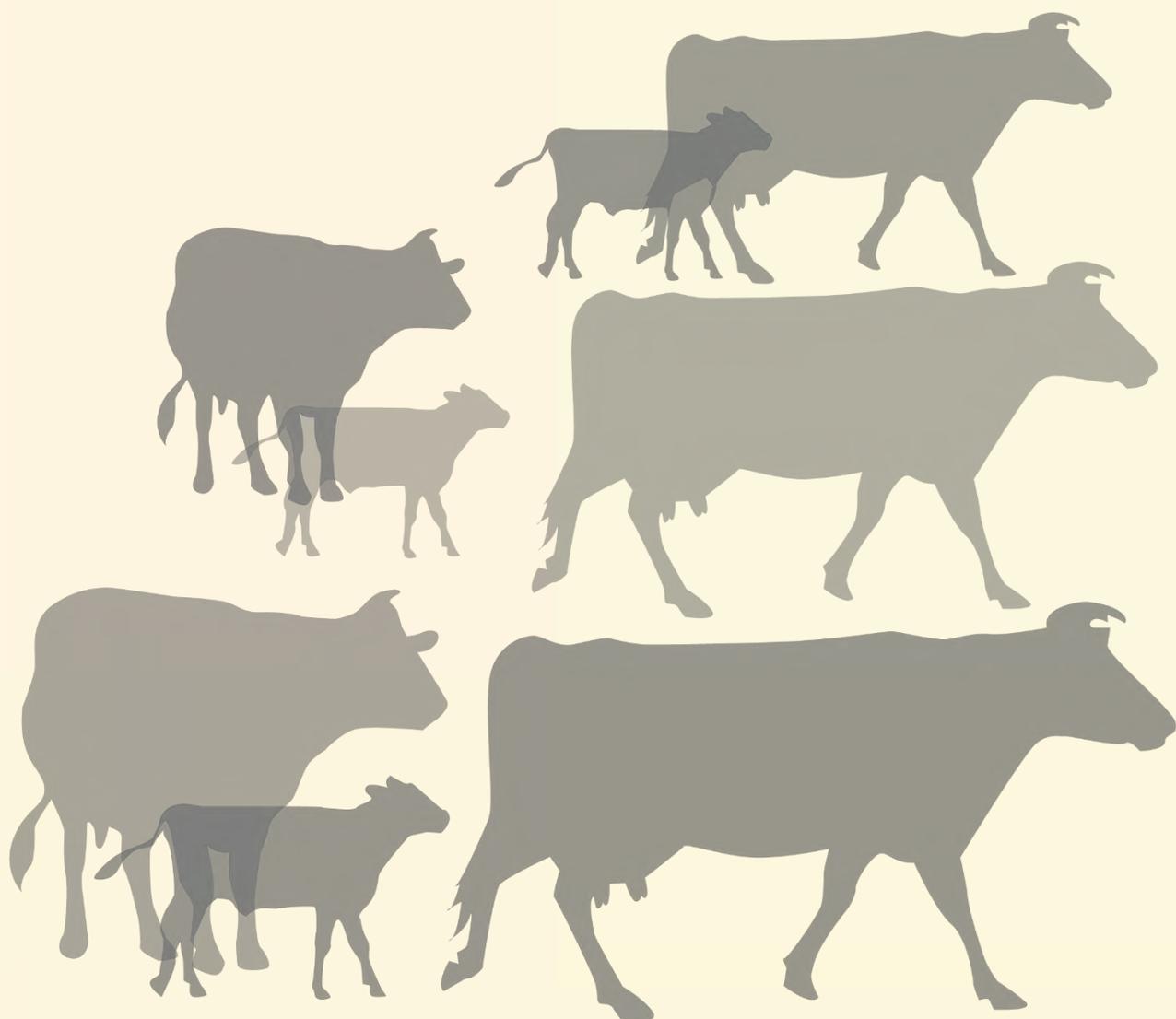


Les chiffres de l'insémination par l'éleveur en 2020





Collection

Résultats

Responsable de la rédaction :

Sandra DOMINIQUE et Denis FARADJI

Département Génétique et gestion des populations animales (Institut de l'Élevage)

Mise en page :

Isabelle GUIGUE (Institut de l'Élevage)

Table des matières

1) La part de l'activité inséminations par l'éleveur sur l'année civile 2020	3
2) Comparaison de l'activité des entreprises de mise en place et des éleveurs-inséminateurs.....	5
3) Typologie des inséminations par l'éleveur en 2020	6
4) Situation démographique et géographique des élevages IPE	11
5) Un délai d'enregistrement des inséminations plus long chez les éleveurs IPE	14
6) Annexes	16

Liste des figures

Figure 1 : Part représentative de chaque catégorie d'opérateur sur la mise en place des IA totales en 2020.....	3
Figure 2 : Evolution de nombre d'IA totales IPE depuis 2008.....	4
Figure 3 : Taux de non-retour 18-90j en fonction de la parité des femelles, de la race du taureau et du type d'opérateur.....	6
Figure 4 : Proportion d'utilisation des races de taureaux en IPE.....	6
Figure 5 : Taux d'IA en IPE par race de taureau lait (trié par %IPE croissant)	7
Figure 6 : Taux d'IAT en IPE par race de taureau viande (trié par %IPE croissant).....	7
Figure 7 : Répartition des races de femelles laitières inséminées en IPE	8
Figure 8 : Répartition des races de femelles allaitantes inséminées en IPE.....	8
Figure 9 : Répartition de la typologie des IAP par type de taureaux et type de femelles	9
Figure 10: Proportion d'IAP en IPE en fonction de la classe d'activité IAP par cheptel en 2020.....	11
Figure 11 : Répartition des élevages par classe d'activité IAP en 2020, tous élevages confondus (bleu) et élevages IPE (orange).....	12
Figure 12 : Localisation des élevages IPE en France en 2020	13
Figure 13 : Part de l'activité IPE sur les IAT par département en 2020.....	13

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'élevages selon la pratique partielle ou totale de l'IPE	4
Tableau 2: Activité IA selon la catégorie d'opérateur de mise en place des IA en 2020	5
Tableau 3 : Nombre et % d'IA en semence sexée en 2020.....	10
Tableau 4 : Répartition des IAP par type d'opérateur, statut des femelles et classe de pourcentage d'IPE en élevage en 2020.....	10
Tableau 5 : Délai moyen et percentile 90 des apports d'IA dans le SIG par catégorie d'opérateur IA (IA réalisées en 2020, enregistrées jusqu'au 15/04/2021).....	14
Tableau 6 : Cinétique d'apport des IA dans le SIG par catégorie d'opérateur IA (IA réalisées en 2020).....	15

Liste des annexes

Annexe 1 : Activités des IA en IPE par département en 2020.....	16
---	----

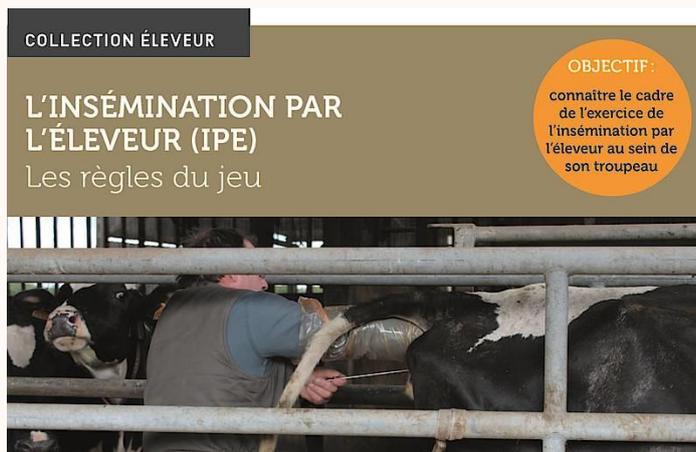
Les chiffres de l'insémination par l'éleveur en 2020

En 2020, 5 394 éleveurs réalisent eux-mêmes, les inséminations bovines dans leurs troupeaux.

L'acte d'insémination réalisé directement par l'éleveur au sein de son troupeau est une pratique qui se répand et se développe. La popularité croissante de cette pratique est en lien avec l'augmentation de la taille des troupeaux et avec la volonté des éleveurs de piloter de façon autonome la reproduction de leur troupeaux, tant en réduisant le coût des mises en place, qu'en maîtrisant l'acte technique.

Une [plaquette éditée par l'Institut de l'Élevage](#) en 2017 rappelle les règles du jeu pour les éleveurs qui choisissent de réaliser les inséminations des femelles de leur troupeau par eux-mêmes, sans faire appel à une entreprise de mise en place (EMP).

→ www.idele.fr, domaine Améliorer le troupeau / Index – Résultats/ bloc droite Statistiques annuelles / dossier IPE



Le dénombrement des IA par catégories est réalisé à partir d'une extraction du SIG datée du 15/04/2021.

1) La part de l'activité inséminations par l'éleveur sur l'année civile 2020

En 2020, les **inséminations premières (IAP) réalisées par les éleveurs-inséminateurs représentent 12%** de l'ensemble des IAP. La proportion d'inséminations par l'éleveur (IPE) est équivalente à l'échelle des inséminations totales (IAT) (figure 1).

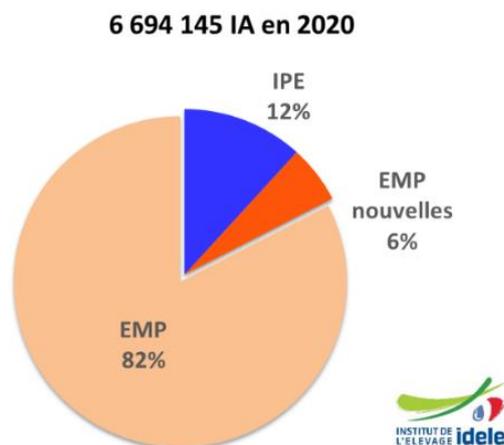


FIGURE 1 : PART REPRESENTATIVE DE CHAQUE CATEGORIE D'OPERATEUR SUR LA MISE EN PLACE DES IA TOTALES EN 2020

Avec EMP : entreprise de mise en place.

On comptabilise **795 824 IAT IPE réalisées en 2020** et enregistrées au 15/04/2021. Cela représente une augmentation de **+10% par rapport à 2019**. Le nombre d'IAP enregistrées en 2020 est de 442 134 avec une progression équivalente aux IAT (tableau 2).

La figure 2 présente l'évolution de l'activité IPE depuis 2008. Celle-ci connaît une croissance importante de +10% en 2020 ; soit 69 870 IAT supplémentaires réalisées dans les élevages IPE. Après une évolution plus modérée entre 2016 et 2018 (moins de 60 000 IAT IPE en plus/an), cela fait deux années consécutives que le nombre d'IAT IPE progresse de plus de 60 000 IAT/an.

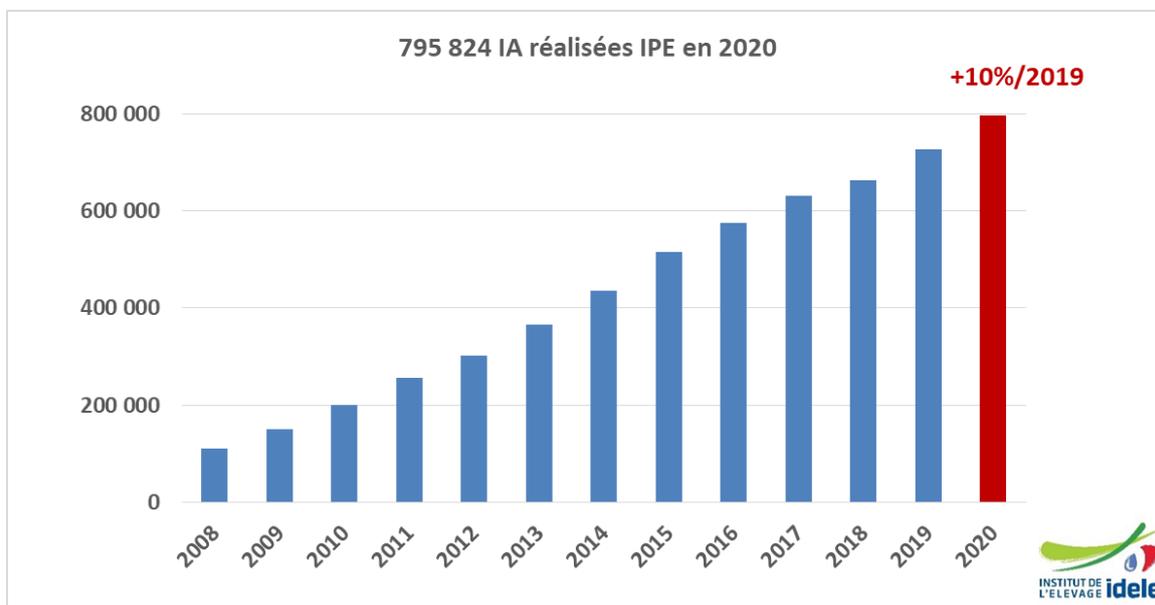


FIGURE 2 : EVOLUTION DE NOMBRE D'IA TOTALES IPE DEPUIS 2008

Parmi les 74 959 élevages où sont réalisées des inséminations en 2020, **5 394 éleveurs-inséminateurs** ont eux-mêmes inséminés leurs femelles, c'est **6% d'éleveurs en plus** par rapport à l'année dernière. On note tout de même que le nombre d'éleveurs IPE enregistrés dans la table SIG PERIPE est de 6 922 en 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2020, 142 nouveaux éleveurs (ou nouvelles raisons sociales) ont été déclarés pour inséminer au sein de leur troupeau.

D'après le tableau 1, pour **67% des élevages qui pratique l'IPE, c'est une activité exclusive**, l'EMP n'intervient pas, l'ensemble des inséminations sont réalisées par l'éleveur. Par contre 8% des éleveurs IPE adoptent le recours à l'inséminateur EMP jusqu'à 50% de leurs inséminations ; 25% des éleveurs IPE font appel à l'inséminateur pour 50 à 99% de leurs IA.

TABLEAU 1 : NOMBRE D'ELEVAGES SELON LA PRATIQUE PARTIELLE OU TOTALE DE L'IPE

%IAT IPE/IAT total par élevage	nb d'élevages	% des éleveurs IPE
1-20%	220	4%
20-50%	224	4%
50-80%	337	6%
80-99%	1013	19%
100%	3600	67%
Total général	5394	100,00%

2) Comparaison de l'activité des entreprises de mise en place et des éleveurs-inséminateurs

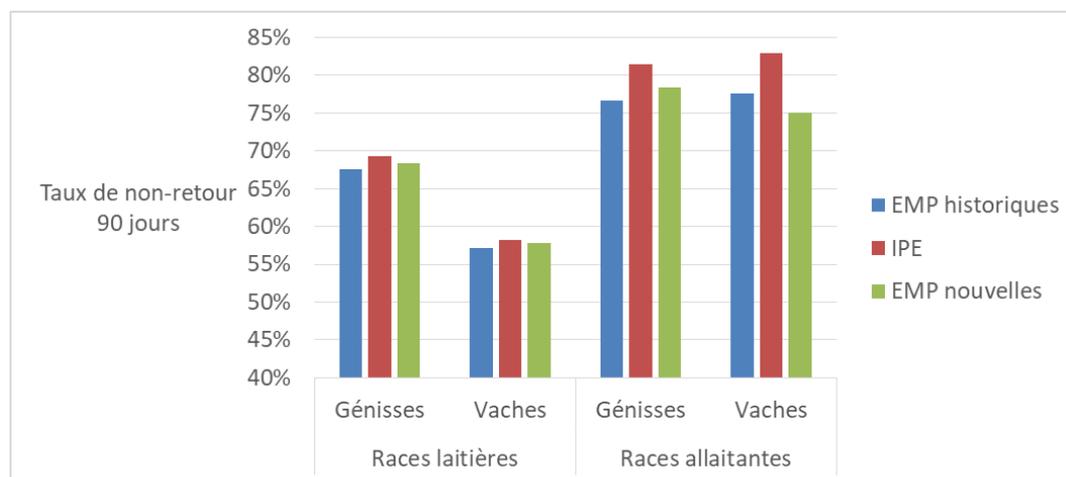
La comparaison de l'activité insémination, réalisée par les éleveurs IPE, les entreprises de mise en place (EMP) nouvelles et les EMP dites historiques est présentée dans le tableau 2. L'activité insémination est complétée par le taux de non-retour des IAP entre 18 et 90 jours (TNR90¹) en figure 3.

TABLEAU 2: ACTIVITE IA SELON LA CATEGORIE D'OPERATEUR DE MISE EN PLACE DES IA EN 2020

Types de femelles	EMP historiques			IPE			EMP nouvelles			TOTAL			
	IAP	IAT	TNR90	IAP	IAT	TNR90	IAP	IAT	TNR90	IAP	IAT	TNR90	
Races laitières	Génisses	698 657	1 172 939	68%	110 164	176 906	69%	38 462	63 800	68%	847 283	1 413 645	68%
	Vaches	1 891 558	3 716 092	57%	293 396	568 177	58%	111 474	219 574	58%	2 296 428	4 503 843	57%
	Total	2 590 215	4 889 031	60%	403 560	745 083	61%	149 936	283 374	61%	3 143 711	5 917 488	60%
Races allaitantes	Génisses	174 912	248 090	77%	12 495	16 952	81%	4 863	7 136	78%	192 270	272 178	77%
	Vaches	324 041	455 472	78%	26 079	33 789	83%	9 360	15 218	75%	359 480	504 479	78%
	Total	498 953	703 562	77%	38 574	50 741	82%	14 223	22 354	76%	551 750	776 657	78%
TOTAL	3 089 168	5 592 593	63%	442 134	795 824	63%	164 159	305 728	62%	3 695 461	6 694 145	63%	
Ecart /2019	-2,5%	-4,3%	-0,3%	9,3%	9,5%	0,5%	0,7%	-0,9%	-0,5%	-1,1%	-2,7%	-0,2%	

L'activité insémination est en baisse depuis plusieurs années. En 2020, on enregistre -2,7% d'IAT par rapport à 2019. Toutefois, au sein de cette baisse, on note une **évolution progressive de la répartition de la mise en place des IA**. Les EMP historiques réalisent toujours la grande majorité des IA mais leur activité baisse au profit des IPE. L'évolution du nombre d'IAT et du nombre d'IAP est équivalente cette année chez les éleveurs inséminateurs (respectivement +9,5% et +9,3%).

Les taux de non-retour 18-90j observés par parité de femelle (génisse/vache), et par type de femelles (laitières/allaitantes) donnent des résultats en apparence un peu meilleurs pour les éleveurs IPE par rapports aux résultats des EMP, notamment sur femelles allaitantes.



¹ Le TNR90, indique la proportion d'IA premières non suivies d'un retour en IA. Il permet, par conséquent, d'apprécier la part d'IAP supposées fécondantes. La monte privée concerne des taureaux que des éleveurs font prélever et qu'ils utilisent au sein de leur troupeau en inséminant eux-mêmes ou en faisant appel à une EMP. Dans ce cas, la pratique et l'enregistrement des IA peuvent être différents de ce que l'on observe dans le cas de la monte publique.

FIGURE 3 : TAUX DE NON-RETOUR 18-90J EN FONCTION DE LA PARITE DES FEMELLES, DE LA RACE DU TAUREAU ET DU TYPE D'OPERATEUR

La comparaison, qui porte sur des nombres d'IA et des voies d'enregistrement différents, ne permet pas de savoir pour les élevages IPE :

- Quelle proportion de retours sont assurés par des taureaux de monte naturelle ?
- Quelle est l'exhaustivité de la déclaration des IA ?
- Les enregistrements parviennent-ils dans des délais acceptables ?

3) Typologie des inséminations par l'éleveur en 2020

75% des IAT en IPE sont réalisés avec des taureaux Prim'holstein et Blanc Bleu.

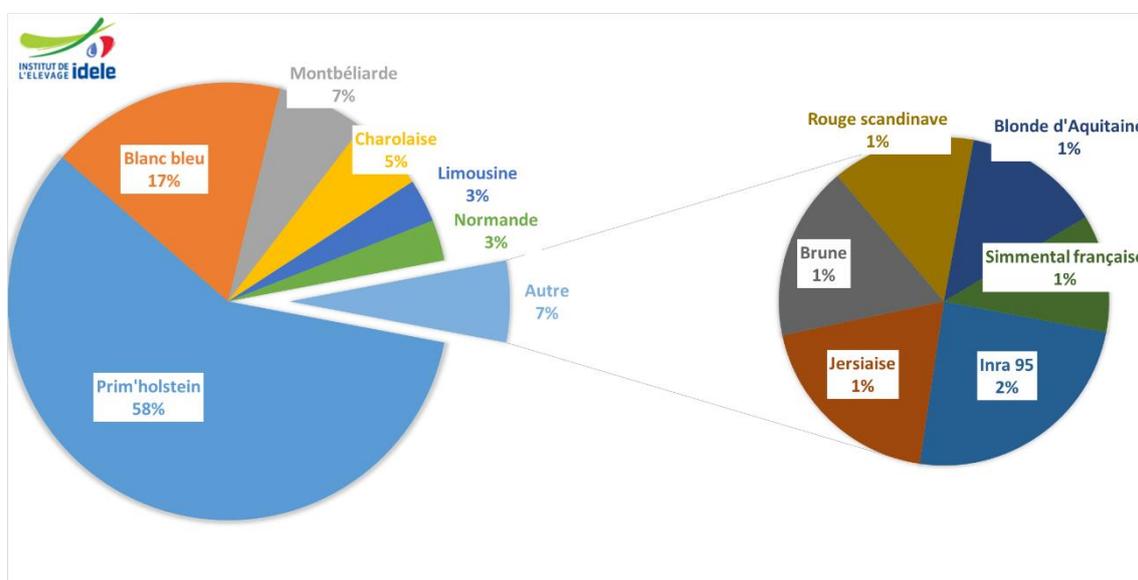


FIGURE 4 : PROPORTION D'UTILISATION DES RACES DE TAUREAUX EN IPE

Tous types de taureaux confondus (figure 4), les races les plus populaires auprès des éleveurs-inséminateurs sont les taureaux de race Prim'holstein, Blanc-Bleu, Montbéliarde, Charolaise, Limousine et Normande. Ces races correspondent aux races utilisées principalement dans les grands troupeaux essentiellement composés de femelles Prim'holstein. Le Blanc-Bleu est utilisé en croisement terminal sur ces femelles laitières.

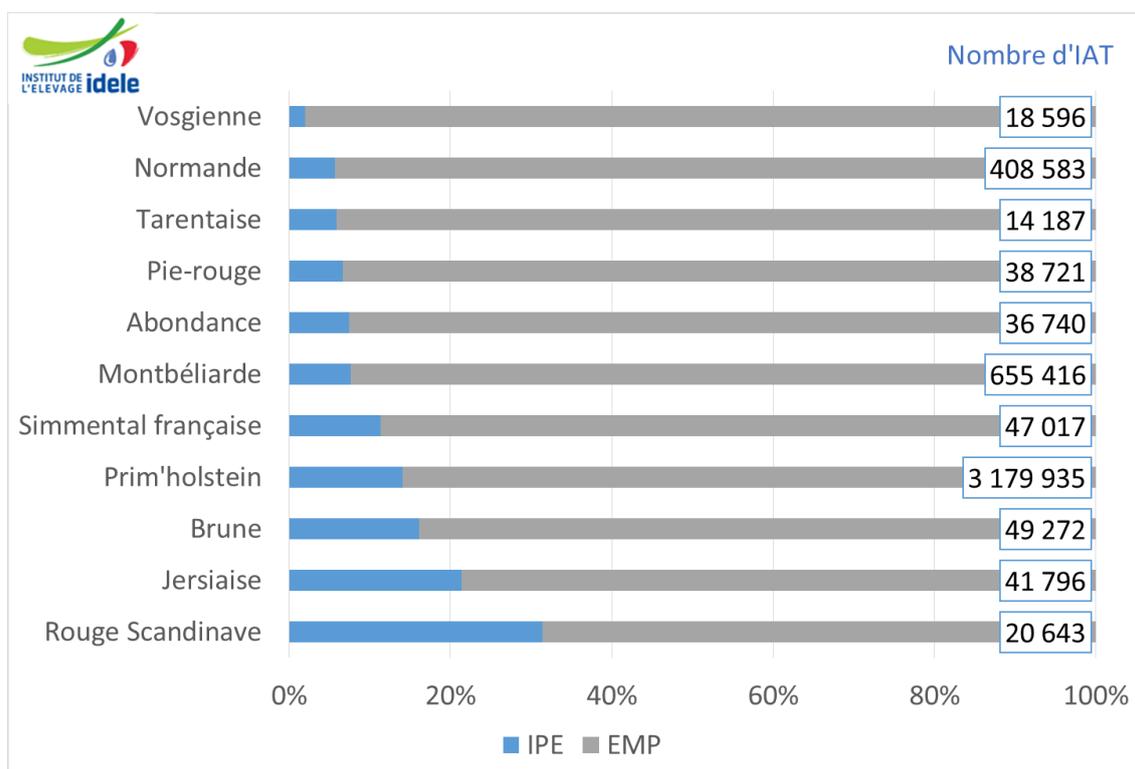


FIGURE 5 : TAUX D'IA EN IPE PAR RACE DE TAUREAU LAIT (TRIE PAR %IPE CROISSANT)

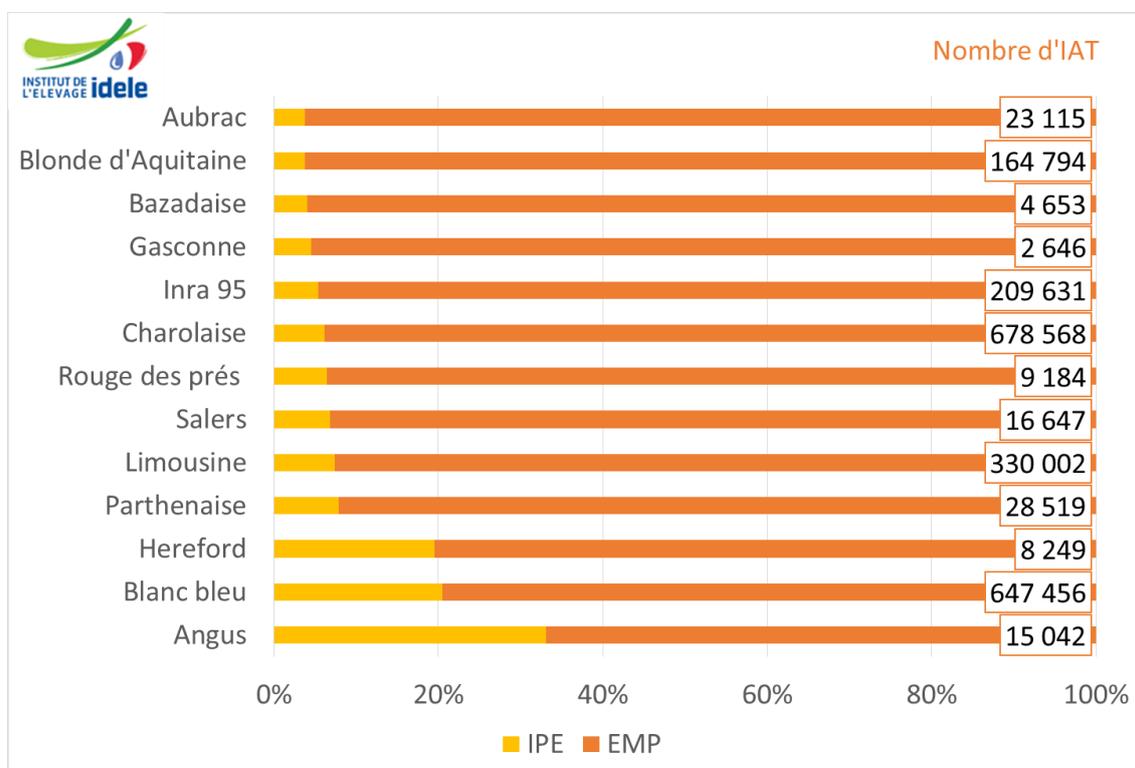


FIGURE 6 : TAUX D'IAT EN IPE PAR RACE DE TAUREAU VIANDE (TRIE PAR %IPE CROISSANT)

Pour les races laitières (figure 5) les taureaux de race rouge scandinave sont les plus utilisées proportionnellement en IPE. Ces inséminations sont réalisées dans le cadre d'IA en [croisement laitier](#). Pour les races Jersiaise et Brune, malgré leur popularité en croisement laitier, celles-ci sont majoritairement utilisées, dans le cadre d'IA IPE, en race pure.

Les races de taureau allaitantes les plus utilisées proportionnellement en IPE (figure 6) sont les races Angus, Blanc Bleu et Hereford, connues pour leur popularité en croisement terminal. En effet, les IA en IPE réalisées par ces races sont principalement des IA sur femelles laitières.

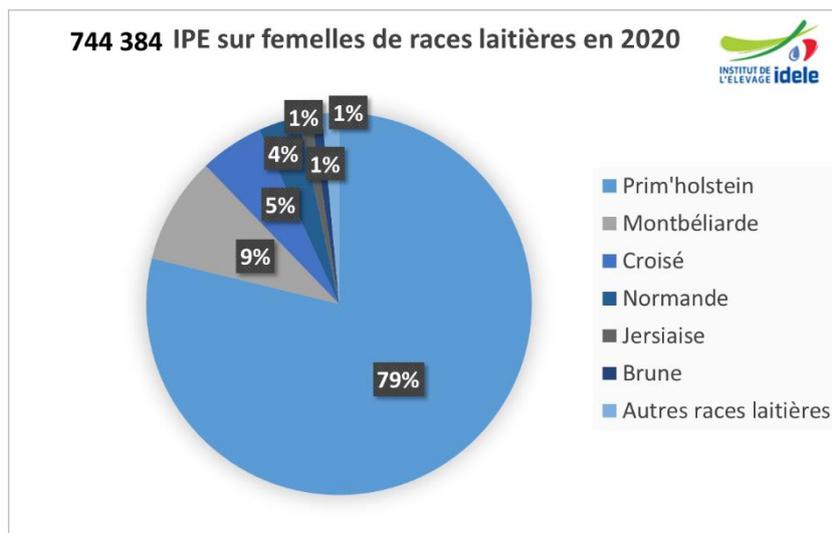


FIGURE 7 : REPARTITION DES RACES DE FEMELLES LAITIERES INSEMEEES EN IPE

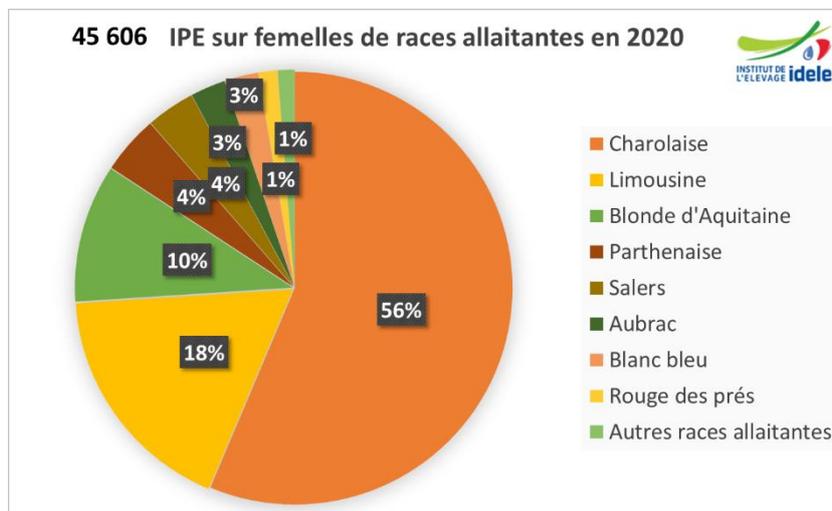


FIGURE 8 : REPARTITION DES RACES DE FEMELLES ALLAITANTES INSEMEEES EN IPE

La figure 7 présente la répartition des IA IPE sur femelles laitières en 2020. Presque 80% des IPE sont réalisées sur des femelles Prim'holstein. On retrouve les femelles Montbéliardes pour 9% des IPE. Les femelles croisées laitières, participent à 5% des IPE sur femelles laitières.

D'après la figure 8, 75% des IA en IPE sont réalisées sur des femelles de race Charolaise et Limousine. La Blonde d'Aquitaine, pour laquelle l'activité IA est en baisse depuis plusieurs années représente 10% des IA réalisées par les IPE chez les allaitants.

Les éleveurs adoptent des stratégies de croisement similaires aux statistiques nationales.

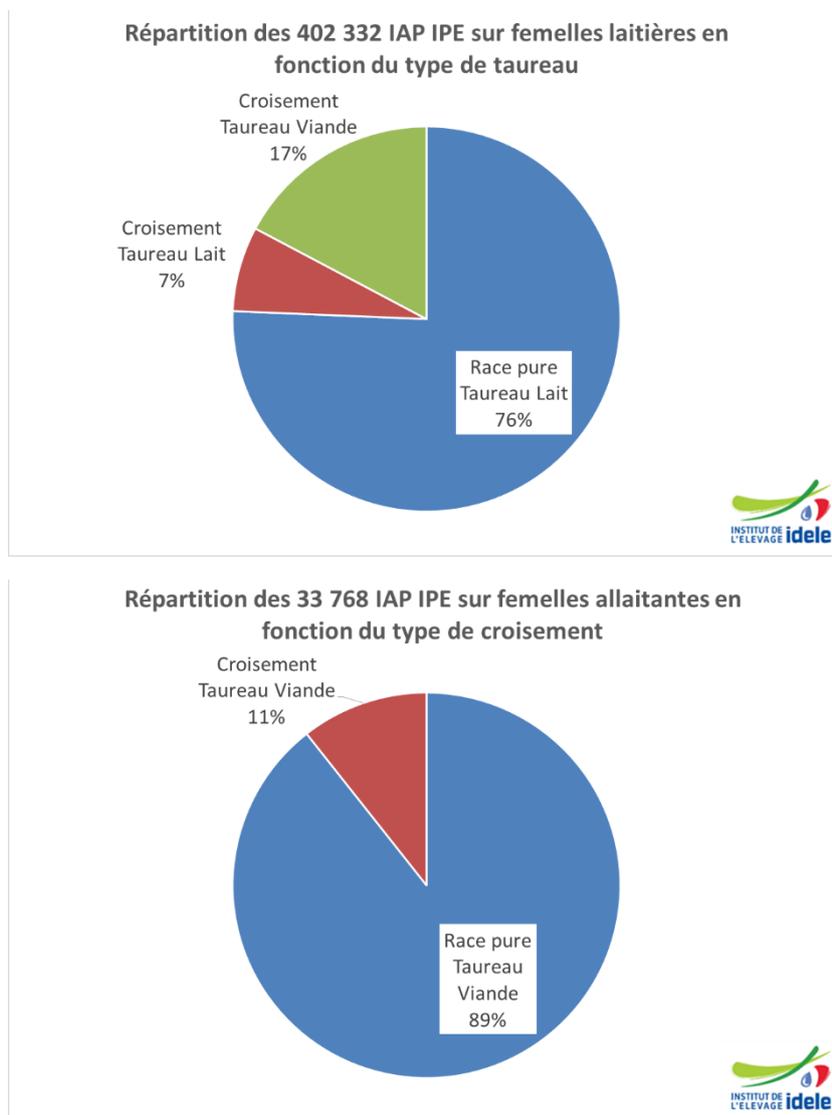


FIGURE 9 : REPARTITION DE LA TYPOLOGIE DES IAP PAR TYPE DE TAUREAUX ET TYPE DE FEMELLES

La figure 9 présente les stratégies d'IA croisées ou en race pure sur femelles en IA IPE. On retrouve, à 1% près, les mêmes proportions que sur les données nationales. **Les IA IPE ne sont donc pas utilisées plus spécifiquement dans une stratégie qu'une autre**, malgré ce qu'on aurait pu attendre avec les chiffres des races de taureaux utilisés.

Les éleveurs IPE inséminent 10,4% de leurs femelles en semence sexée

Lors de l'enregistrement des IA, il est demandé à l'opérateur de préciser si l'insémination est réalisée avec de la semence sexée (code SEMSEX=1 pour semence sexée mâle, code SEMSEX=2 pour semence sexée femelle, code SEMSEX= 0 pour semence conventionnelle). C'est important pour l'évaluation génétique de la fertilité femelle.

Les enregistrements avec mention de l'utilisation de semence sexée représentant 10,4% des IA premières réalisées par les IPE. Ce taux est proche du pourcentage national d'IAP sexées (11,6%). De même pour les IA totales, le taux d'IA sexées pratiqué par les éleveurs-inséminateurs est similaire au taux national à environ 8%.

Vu dans l'article sur [l'utilisation de la semence sexée en 2020](#), le taux d'IA sexée a bondi de +9% en 2020. On constate, d'après le tableau 3, qu'un phénomène identique se produit chez les éleveurs IPE. Le taux d'IAP sexées est passé de 4% à 10,4%, soit une augmentation de +182% du nombre d'IAP sexées réalisées dans les élevages IPE. Le taux d'IAT sexées a connu un progrès identique de +180% d'IAT sexées, passant de 3,1% à 7,9% des IAT sexées. Cela représente **40 322 inséminations (IAT) sexées supplémentaires**.

TABLEAU 3 : NOMBRE ET % D'IA EN SEMENCE SEXEE EN 2020

code EMP	code semsex			% IAT sexées 1+2	Total nb IAT	code semsex			% IAP sexées 1+2	Total nb IAP
	0 ou ?	1	2			0 ou ?	1	2		
	nb IAT	nb IAT	nb IAT			nb IAP	nb IAP	nb IAP		
IPE	733 124	2 499	60 201	7,9%	795 824	396 294	1 650	44 190	10,4%	442 134
France	6 135 347	19 262	539 536	8,3%	6 694 145	3 265 880	14 131	415 450	11,6%	3 695 461

Génisse ou vache, quelles utilisations par les éleveurs IPE ?

D'après le tableau 4, que les élevages réalisent 0% ou 100% de leurs IA en IPE, la proportion d'IAP réalisées sur génisses ou vaches est similaire, respectivement de 28% et 72% des IAP. Lorsque le taux d'IA en IPE augmente au sein des élevages, les taux sur génisses et vaches augmentent proportionnellement. On ne distingue pas de stratégie spécifique d'IPE sur vaches ou sur génisses.

TABLEAU 4 : REPARTITION DES IAP PAR TYPE D'OPERATEUR, STATUT DES FEMELLES ET CLASSE DE POURCENTAGE D'IPE EN ELEVAGE EN 2020

%IA en IPE	Nombre de cheptel	EMP		IPE		Total IAP
		IAP sur Génisses	IAP sur Vaches	IAP sur Génisses	IAP sur Vaches	
0%	69565	28%	72%			3 205 572
1-20%	220	27%	65%	2%	6%	21 702
20-50%	224	20%	42%	8%	29%	19 401
50-80%	337	15%	17%	15%	52%	31 576
80-99%	1013	2%	3%	27%	68%	108 035
100%	3600			28%	72%	309 175
Total IAP	74959	25%	63%	3%	9%	3 695 461

4) Situation démographique et géographique des élevages IPE

Davantage d'IPE dans les grands troupeaux

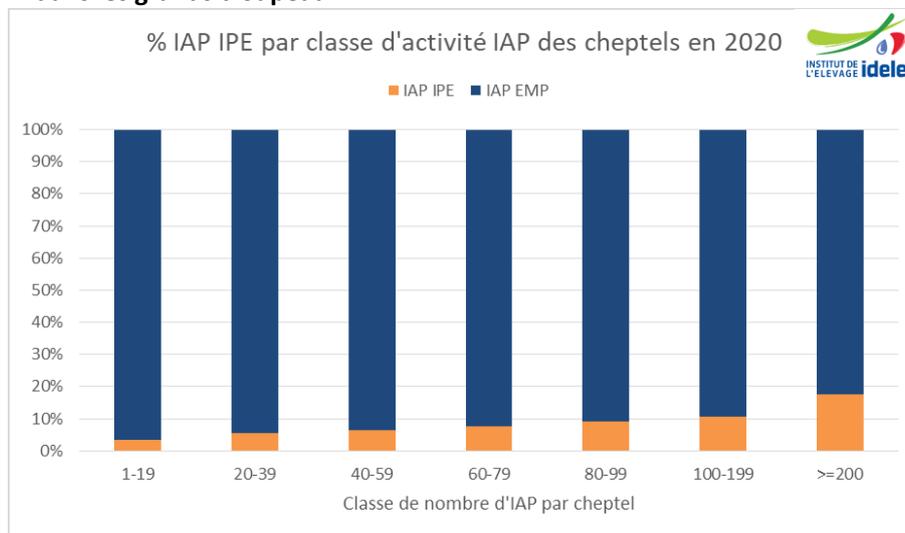
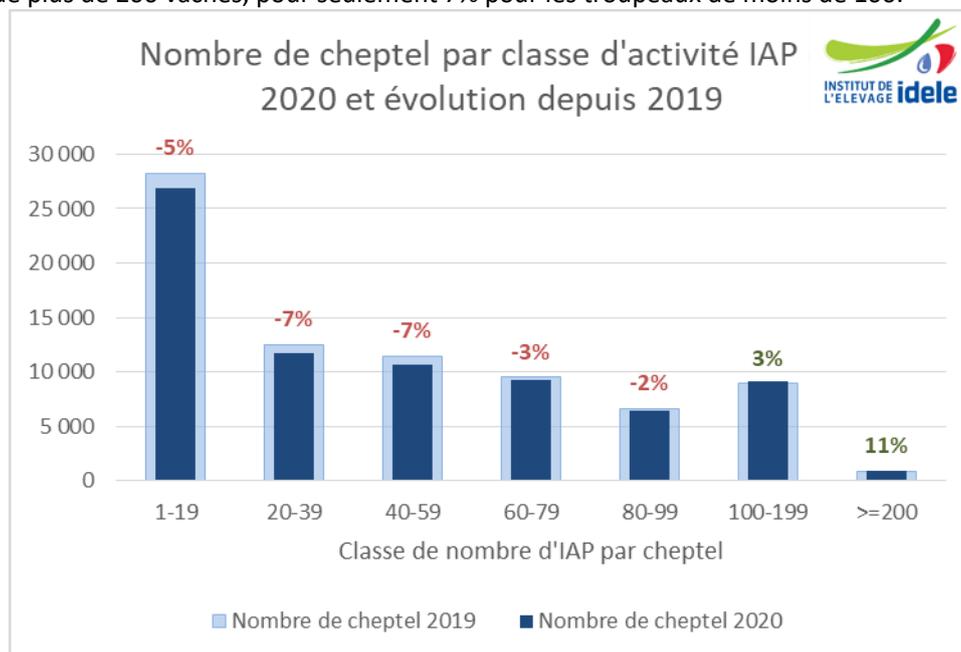


FIGURE 10: PROPORTION D'IAP EN IPE EN FONCTION DE LA CLASSE D'ACTIVITE IAP PAR CHEPTEL EN 2020

Les éleveurs IPE sont plus représentés dans les troupeaux où il se fait plus d'IAP (figure 10). L'activité IA IPE représente **14% de l'activité IAP dans les grands troupeaux >=100 IAP**, jusqu'à 17% dans les très grands troupeaux de plus de 200 vaches, pour seulement 7% pour les troupeaux de moins de 100.



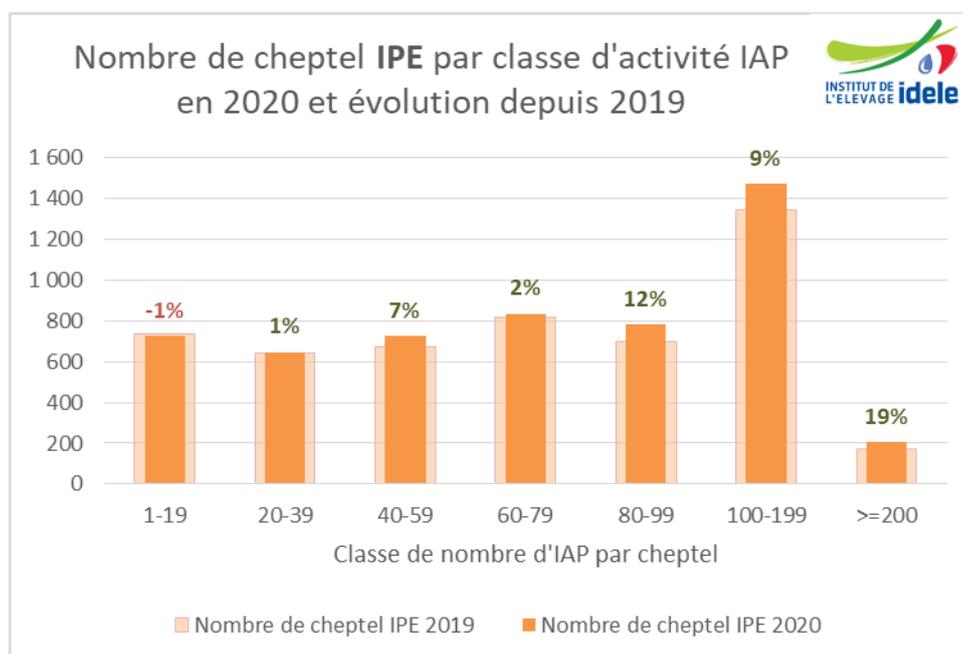


FIGURE 11 : REPARTITION DES ELEVAGES PAR CLASSE D'ACTIVITE IAP EN 2020, TOUS ELEVAGES CONFONDUS (BLEU) ET ELEVAGES IPE (ORANGE)

Par rapport à 2019, l'année 2020 est marquée par un nombre d'élevage pratiquant l'IA en baisse pour l'ensemble des élevages, hormis les classes de 100 à 199 vaches et +200 vaches (figure 11, graphique bleu). Pour les grands troupeaux (+ de 100 vaches), le nombre d'élevages pratiquant l'IA a augmenté. Notamment pour les troupeaux de + de 200 avec une hausse de 11%.

Les élevages IPE connaissent une augmentation plus ou moins fortes dans toutes les classes d'activité IAP (figure 11, graphique orange), hormis ceux ayant moins de 20 IAP. Les élevages de grande taille, de plus de 80 IAP, connaissent la plus forte progression, de +9% à +19% selon les classes. Les élevages avec une activité moyenne (40-59 IAP) ont aussi connu une augmentation du nombre d'éleveurs inséminateurs dans leur classe.

La répartition sur le territoire des éleveurs IPE actifs est représentée figure 12, et la part correspondant à leur activité parmi l'ensemble des inséminations figure 13. On retrouve principalement des élevages IPE dans certains départements où la densité d'élevages est moins forte et donc avec un service des EMP plus difficile à assurer ou dans des zones où les troupeaux sont de grande taille.

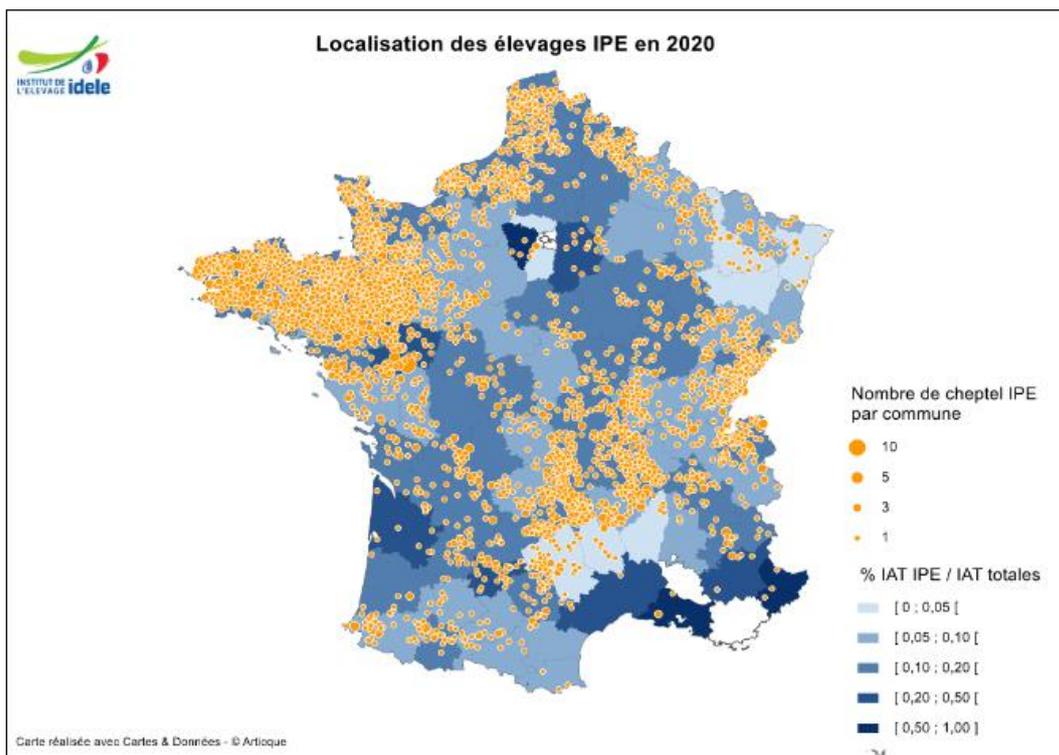


FIGURE 12 : LOCALISATION DES ELEVAGES IPE EN FRANCE EN 2020

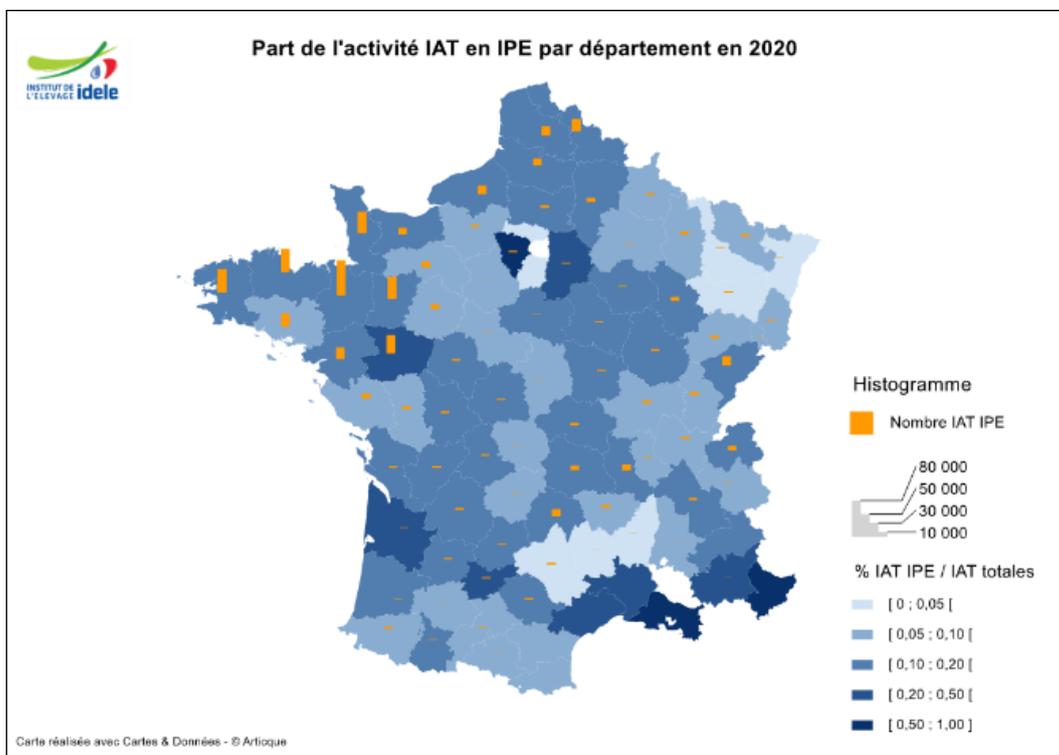


FIGURE 13 : PART DE L'ACTIVITE IPE SUR LES IAT PAR DEPARTEMENT EN 2020

Le détail de l'activité IPE par département figure au tableau de l'annexe 1. Le nombre d'éleveurs IPE actifs par département et le volume d'IA réalisées varient selon la densité du cheptel et des élevages. En fonction de la

dominance races allaitantes/races laitières, le rapport nb IAP/nb IAT comme le taux de non-retour sont aussi variables et peuvent traduire à la fois une meilleure réussite des IAP par les taureaux des races allaitantes (par rapport à la réussite des taureaux de la race laitière la plus représentée) et les retours parfois assurés par des taureaux de ferme.

5) Un délai d'enregistrement des inséminations plus long chez les éleveurs IPE

Pour assurer la traçabilité de la semence des reproducteurs, la réglementation demande que les **entreprises de mise en place** déclarent les IA dans le SIG dans un délai de **deux semaines** et les **éleveurs** inséminant au sein de leur troupeau dans un délai d'**un mois**.

Le délai moyen d'enregistrement dans le SIG est de 17 jours, et se réduit de 2 jours par rapport à 2019. Toutefois, même si ce taux s'améliore de 2 points/2019, encore 20% des IA IPE sont déclarées hors délai.

Le plus souvent les éleveurs IPE enregistrent leurs inséminations dans le SIG via l'Etablissement départemental de l'Elevage (EdE) de leur zone.

Les éleveurs-inséminateurs sont de plus en plus nombreux, cependant encore 20% de leurs inséminations sont enregistrées hors délai réglementaire. C'est en progrès car en 2019, c'était 22% des IA qui étaient enregistrées en dehors du délai réglementaire.

Pour préciser les délais d'apport dans le SIG, à partir du fichier des IA réalisées en 2020, on mesure le délai entre la date de l'acte d'IA et la date de l'enregistrement (*date de création – date d'IA*). Pour l'ensemble des inséminations réalisées en 2020 et enregistrées avant le 15/04/2021, **le délai moyen est 4 jours**. Pour les **IA IPE, le délai moyen est 17 jours**, en amélioration de +2 jours par rapport à 2019 (tableau 5). Les incitations faites auprès des éleveurs pour qu'ils enregistrent les IA dans le **temps réglementaire requis de 1 mois** semblent porter leurs fruits. Il est primordial de respecter ce délai de 1 mois pour déclarer ses IA, celles qui sont enregistrées au-delà de cette période, sont déclassées et ne contribuent pas à la certification des filiations des veaux qui en sont issus.

TABLEAU 5 : DELAI MOYEN ET PERCENTILE 90 DES APPORTS D'IA DANS LE SIG PAR CATEGORIE D'OPERATEUR IA (IA REALISEES EN 2020, ENREGISTREES JUSQU'AU 15/04/2021)

Catégorie	Nb IA	Délai moyen (jours)	Percentile90 (nb jours pour enregistrer 90% des IA)
EMP	5 592 595	1,9 +/- 4,7	4
EMP nouvelles	305 727	6,1 +/- 13,5	21
Eleveurs IPE	796 082	17,5 +/- 25,3	49
France	6 694 404	3,9 +/- 11,4	6

Les EMP historiques enregistrent 100% des IA dans le délai réglementaire de deux semaines. Les éleveurs IPE qui déclarent les IA auprès de l'Etablissement départemental de l'Elevage (EdE) de leur zone ou d'autres organismes habilités à l'enregistrement des données IA, **respectent pour 80% des IA le délai réglementaire**, qui est pour eux de 30 jours (tableau 6).

TABLEAU 6 : CINETIQUE D'APPORT DES IA DANS LE SIG PAR CATEGORIE D'OPERATEUR IA (IA REALISEES EN 2020)

Catégorie	Délai d'enregistrement des IA (jours)					
	0-14	15-29	30-59	60-99	90-119	>=120
EMP	100%	0%	0%	0%	0%	0%
EMP nouvelles	86%	8%	5%	1%	0%	0%
Eleveurs IPE	63%	18%	12%	5%	2%	0%
Ensemble	6 326 636	180 158	120 750	41 743	21 192	3 925

6) Annexes

ANNEXE 1 : ACTIVITES DES IA EN IPE PAR DEPARTEMENT EN 2020

Département	cheptels IPE actifs en 2020	nb IAT	nb IAP	IAP/IAT	TNR90 moyen	IAT moyen/cheptel	IAP moyen/cheptel	nb IAT min	nb IAT max	%IAP sexées
Ain	39	5 319	3 202	0,60	0,70	136	82	2	713	1%
Aisne	40	9 474	5 250	0,55	0,67	237	131	1	932	10%
Allier	71	6 311	4 288	0,68	0,83	89	60	1	539	0%
Alpes-de-Haute-Provence	6	501	290	0,58	0,70	84	48	41	149	0%
Alpes-Maritimes	3	182	121	0,66	0,72	61	40	6	133	0%
Antilles	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Ardèche	6	679	389	0,57	0,77	113	65	1	260	0%
Ardennes	46	5 028	3 233	0,64	0,73	109	70	1	351	10%
Ariège	7	687	483	0,70	0,87	98	69	1	355	33%
Aube	18	2 340	1 112	0,48	0,59	130	62	1	379	0%
Aude	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Aveyron	48	4 979	2 985	0,60	0,70	104	62	18	328	5%
Bas-Rhin	8	1 373	841	0,61	0,95	172	105	8	47	0%
Bouches-du-Rhône	4	93	75	0,81	0,68	23	19	1	581	10%
Calvados	96	14 510	7 937	0,55	0,70	151	83	1	323	15%
Cantal	185	16 602	10 052	0,61	0,79	90	54	1	344	4%
Charente	34	3 907	2 338	0,60	0,67	115	69	2	377	8%
Charente-Maritime	23	3 407	1 654	0,49	0,77	148	72	3	412	0%
Cher	12	1 410	881	0,62	0,83	118	73	1	179	4%
Corrèze	40	2 169	1 443	0,67	0,76	54	36	1	479	0%
Côte-d'Or	35	3 992	2 397	0,60	0,63	114	68	1	758	6%
Côtes-d'Armor	309	51 878	27 444	0,53	0,84	168	89	3	191	0%
Creuse	19	1 215	853	0,70	0,68	64	45	3	438	14%
Deux-Sèvres	48	7 161	3 928	0,55	0,68	149	82	1	659	26%
Dordogne	38	4 523	2 487	0,55	0,73	119	65	4	217	0%
Doubs	153	20 668	12 479	0,60	0,58	135	82	2	334	10%
Drôme	6	740	416	0,56	0,60	123	69	3	247	10%
Eure	32	5 070	2 655	0,52	0,64	158	83	1	816	6%
Eure-et-Loir	9	1 030	596	0,58	1,00	114	66	11	11	0%
Finistère	310	53 188	29 401	0,55	0,72	172	95	5	397	14%
Gard	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Gers	9	755	510	0,68	0,71	84	57	1	777	8%
Gironde	10	1 745	777	0,45	0,61	175	78	130	130	0%
Haute-Garonne	16	1 518	737	0,49	0,64	95	46	1	668	6%
Haute-Loire	63	7 260	4 291	0,59	0,73	115	68	3	464	0%
Haute-Marne	43	8 635	4 398	0,51	0,69	201	102	3	744	13%

Département	cheptels IPE actifs en 2020	nb IAT	nb IAP	IAP/IAT	TNR90 moyen	IAT moyen/cheptel	IAP moyen/cheptel	nb IAT min	nb IAT max	%IAP sexées
Hautes-Alpes	16	1 017	626	0,62	0,64	64	39	1	535	0%
Haute-Saône	53	6 469	3 743	0,58	0,67	122	71	4	303	12%
Haute-Savoie	96	10 011	5 797	0,58	0,49	104	60	75	388	11%
Hautes-Pyrénées	21	2 125	1 066	0,50	0,71	101	51	16	293	13%
Haute-Vienne	52	3 409	2 165	0,64	0,73	66	42	1	398	0%
Haut-Rhin	12	2 390	1 188	0,50	0,68	199	99	2	265	0%
Hérault	s	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Ille-et-Vilaine	438	78 729	42 586	0,54	0,64	180	97	1	253	0%
Indre	25	3 104	1 776	0,57	0,61	124	71	5	418	13%
Indre-et-Loire	22	4 787	2 385	0,50	0,71	218	108	14	374	19%
Isère	40	4 955	2 812	0,57	0,76	124	70	17	295	10%
Jura	62	7 298	4 598	0,63	0,66	118	74	1	783	9%
Landes	9	2 058	902	0,44	0,65	229	100	1	799	13%
Loire	128	14 017	8 793	0,63	0,64	110	69	16	688	10%
Loire-Atlantique	155	27 137	15 081	0,56	0,64	175	97	1	947	19%
Loiret	17	1 723	1 073	0,62	0,63	101	63	1	658	13%
Loir-et-Cher	11	1 396	797	0,57	0,75	127	72	4	536	5%
Lot	22	3 158	1 611	0,51	0,63	144	73	4	500	14%
Lot-et-Garonne	26	2 875	1 621	0,56	0,64	111	62	1	1009	7%
Lozère	12	877	591	0,67	0,63	73	49	24	650	14%
Maine-et-Loire	252	40 794	22 441	0,55	0,85	162	89	2	374	0%
Manche	249	48 985	27 282	0,56	0,59	197	110	1	696	17%
Marne	6	1 518	737	0,49	0,64	253	123	7	466	7%
Mayenne	315	49 499	25 787	0,52	0,65	157	82	3	885	13%
Meurthe-et-Moselle	23	2 905	1 818	0,63	0,65	126	79	1	548	12%
Meuse	36	6 952	3 585	0,52	0,76	193	100	1	341	0%
Morbihan	163	30 004	15 758	0,53	0,61	184	97	10	445	12%
Moselle	29	6 100	3 441	0,56	0,70	210	119	5	391	9%
Nièvre	42	2 914	2 072	0,71	0,80	69	49	14	23	0%
Nord	128	28 012	14 686	0,52	0,68	219	115	56	249	6%
Oise	41	6 278	3 440	0,55	0,58	153	84	59	366	18%
Orne	83	14 088	7 652	0,54	0,70	170	92	1	236	0%
Pas-de-Calais	134	20 771	11 113	0,54	0,64	155	83	1	590	34%
Puy-de-Dôme	130	9 982	6 470	0,65	0,85	77	50	1	453	0%
Pyrénées-Atlantiques	44	5 213	2 590	0,50	0,69	118	59	1	409	11%
Pyrénées-Orientales	3	59	41	0,69	0,70	20	14	1	333	0%
Réunion	29	2 138	953	0,45	0,66	74	33	1	416	0%
Rhône	30	2 571	1 529	0,59	0,68	86	51	1	767	10%
Saône-et-Loire	84	7 233	5 236	0,72	0,70	86	62	3	1049	0%
Sarthe	81	11 116	6 135	0,55	0,54	137	76	9	1295	0%
Savoie	22	1 920	1 116	0,58	0,72	87	51	1	560	5%
Seine-et-Marne	13	2 121	1 041	0,49	0,61	163	80	1	1549	13%
Seine-Maritime	136	19 730	11 104	0,56	0,76	145	82	7	402	16%
Somme	71	15 561	8 157	0,52	0,63	219	115	1	397	18%
Tarn	35	3 976	2 413	0,61	0,71	114	69	5	375	7%
Tarn-et-Garonne	26	2 207	1 093	0,50	0,57	85	42	3	524	11%
Territoire-de-Belfort	5	601	360	0,60	0,81	120	72	1	262	6%
Vendée	91	10 485	6 374	0,61	0,66	115	70	5	425	19%
Vienne	20	4 924	2 439	0,50	0,66	246	122	1	218	0%
Vosges	27	4 428	2 363	0,53	0,68	164	88	33	272	24%
Yonne	31	3 431	2 116	0,62	0,96	111	68	152	152	0%
Yvelines	7	2 927	1 236	0,42	0,60	418	177	1	220	0%
France	5 389	795 327	441 732	0,56	0,68	148	82	1	1 549	9%

*s : secret statistique

Collection
Résultats

Edité par :
l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Juillet 2021

Dépôt légal :
3^{ème} trimestre 2021
© Tous droits réservés
à l'Institut de l'Élevage
Réf. 0021 203 010
ISSN 1773-4738



Les chiffres de l'insémination par l'éleveur en 2020

Une tendance qui se conforte encore cette année 2020 : le nombre d'inséminations réalisées par les éleveurs dans leurs troupeaux augmente de 10 %, soit plus de 69 000 inséminations supplémentaires, par rapport à 2019.

On dénombre 5 394 éleveurs qui ont enregistré des inséminations IPE, c'est 6 % de plus que l'année précédente.

On note aussi une hausse d'intérêt pour la semence sexée en IPE. On trouve pour la première fois cette année, un taux d'utilisation en semence sexée similaire sur les inséminations premières IPE que sur la globalité des inséminations premières nationales.

Vous trouverez dans ce document les caractéristiques des inséminations réalisées par les éleveurs-inséminateurs en 2020.

Contact :
sandra.dominique@idele.fr
denis.faradji@idele.fr

Juillet 2021
Réf. 0021 203 010
ISSN 1773-4738

www.idele.fr

